

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 29 juin, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; ECHEVEST Yannick ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE BLOAS Mireille ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; OLLIVRO Hervé ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

COGUE Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; GEORGELIN Dominique ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE MEAUX Vincent ; LEVEDER Adeline ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; PETIT-LECLERC Françoise ; TOMYN Jérémy.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur Guy CROISSANT ayant donné pouvoir à Madame Brigitte LE SAULNIER

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représenté : **01**

Date d'envoi des convocations : **mardi 20 juin 2023.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2023-06-33	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION CIAS ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022
----------------	---

Le Conseil d'Administration du CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a pris connaissance du Rapport d'Activités présenté ci-après, retraçant l'année 2022.

Rapport d'activité du CIAS ***Exercice 2022***

1. Présentation du CIAS :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol Agglomération est un Etablissement Public Administratif intercommunal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit **par le Président de l'établissement public de coopération intercommunale.**

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du Centre Intercommunal de l'Action Sociale, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Pour donner au CIAS sa pleine mesure, et notamment pour une politique de développement social ambitieuse, le Conseil d'Agglomération, en date du 14 décembre 2021, a missionné le CIAS sur les compétences suivantes :

- La Gestion de l'EHPAD de Pontrieux.
- Le Développement Social :

- ✓ La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire
- ✓ Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes.
- ✓ Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.
- La Prévention de la délinquance :
 - ✓ L'animation et la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

La Gouvernance :

Un Conseil d'Administration :

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration. Outre son Président, il comprend :

- Douze membres élus par le Conseil d'Agglomération.
- Douze membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de l'Agglomération.

Une Commission Permanente :

Composée de la Vice-présidente et de 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil d'Agglomération, la commission permanente se prononce sur toutes les questions relevant des compétences du CIAS.

La commission permanente a un rôle consultatif.

Des groupes de travail :

Afin de répondre aux besoins du territoire et être au plus proche du terrain, des groupes de travail et d'échanges d'informations se réunissent plusieurs fois par an sur des thématiques identifiées (ex. Tranquillité publique, Soutien aux communes et aux CCAS, Violences faites aux femmes, groupe de soutien aux victimes de violences intrafamiliales).

Une équipe :

Pour l'exercice de ses missions, le CIAS dispose de :

- Un directeur chargé de la direction du CIAS
- Un agent chargé de la gestion administrative et comptable du CIAS.
- Un poste de chargé de développement social

Et un Observatoire de l'Action Sociale :

L'Observatoire, instance partenariale, est chargé du suivi des travaux de l'ABS, de l'examen ou l'élaboration de programmes d'actions et peut émettre un avis sur les Appels à Projets diffusés par le CIAS.

L'instance est composée de :

- La Vice-présidente du CIAS et le Conseiller délégué à la prévention et aux gens du voyage.
- De 3 administrateurs du CIAS.
- D'élus communaux.
- Un représentant de la Maison du Département, de la CAF et de la MSA.
- Des services de Guingamp-Paimpol Agglomération.
- La Direction du CIAS et la chargée de mission Développement Social.

2. Le budget réalisé :

Pour l'exercice 2022, le budget du CIAS se décompose de la manière suivante :

Un volet administratif :

- Des frais de fonctionnement (adhésion UNCASS, fluides, loyer, amortissements, ...)
- Des charges de personnel (coût des 3 postes de direction, de coordination administrative et du poste de chargé de mission développement social).

Une politique de développement social:

- Subventionnement d'opérateurs sociaux.
- Programmation d'actions spécifiques.
- Travail en réseau avec les CCAS et les partenaires institutionnels.

La coordination du CISPDR :

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention.
- Financement d'actions de prévention et de dispositifs partenariaux.

Synthèse Budget réalisé 2022

Fonctionnement	225 670
<i>Salaires et charges</i>	<i>174 516</i>
<i>Fonctionnement courant</i>	<i>51 154</i>
Prévention	71 291
<i>Actions de prévention</i>	<i>17 958</i>
<i>Subventions CISPDR</i>	<i>53 333</i>
Développement social	9 606
<i>Subventions aux opérateurs</i>	<i>9 000</i>
<i>Actions dev social</i>	<i>606</i>
total	306 567

3. Rapport d'activités 2022 :

En dehors du fonctionnement et des missions et compétences confiées au CIAS, l'activité du CIAS a été impacté par le transfert des missions santé et numérique vers les services de l'Agglomération.

Les services du CIAS ont assuré la mission « Accueil des Gens du voyage » dans l'attente de la création d'une mission « gens du voyage » au sein Pôle transition écologique de l'Agglomération.

Gouvernance du CIAS :

Le Conseil d'Administration du CIAS (réuni à 6 reprises) a délibéré, entre autres, sur :

- **CISPDR** : Publication d'un appel à projets / Validation du programme opérationnel / Attribution de subventions pour des dispositifs de prévention.
- **Développement social** : Validation d'une nouvelle feuille de route actant une collaboration avec les communes et les CCAS de l'Agglomération / Installation de l'Observatoire de l'Action Sociale / Suivi du dispositif de Mutuelle Solidaire / Financement d'une plateforme de mobilité / Publication d'un appel à projets / Attribution de subventions / Délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens.
- **EHPAD** : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif / Suivi des démarches pour la démolition - reconstruction de l'établissement / Gestion de l'EHPAD (Mise en place du RIFSEEP) / Projet de mutualisation avec le CCAS de la Roche Jaudy et l'ASAD Argoat.

Comité technique :

Le Comité technique réuni à 4 reprises s'est prononcé sur les points suivants :

- Les élections professionnelles.
- La création des postes de Direction, Coordination administrative et chargée de Projet développement social au CIAS
- L'avancement de grades.
- L'instauration d'un Compte Epargne Temps.
- La Protection Sociale Complémentaire.
- Le Ratio promus / promouvables.
- La modification du tableau des effectifs.
- L'instauration du RIFSEEP.

Gestion de l'EHPAD :

Le 27 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération, s'est prononcé favorablement à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle : « action sociale » et a notamment inscrit dans ses statuts, la gestion, par le CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération, de l'Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Pontrieux :

- Gestion de l'EHPAD (Intérim de la Direction / élaboration ERRD et EPRD).
- Animation de groupes de travail (RIFSEEP, réorganisation des services).
- Poursuite des démarches pour la démolition - reconstruction de l'établissement.
- Suivi du projet de mutualisation avec le CCAS de la Roche Jaudy.

Coordination et animation du Contrat Intercommunal de Prévention de la Délinquance.

Le contrat, coordonné et animé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol Agglomération, a pour objectif d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique sur le territoire.

C'est un outil de coordination permettant de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations.

Le Contrat, signé courant 2022, se décline dans un dispositif opérationnel :

- Mise en œuvre d'un programme de prévention ambitieux s'adressant à tous les publics (primaire / secondaire, seniors, professionnels et élus) sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération :

Constats	Actions réalisées et public touché
Un mauvais impact d'internet et des réseaux sociaux	Interventions de l'association e-enfance mai et fin juin pour 23 écoles primaires du territoire / CM1-CM2): 757 enfants sensibilisés.
Un développement de la prostitution	Une formation programmée au Collège A. Camus à Grâces les 19 et 20 septembre « Le système prostitutionnel : comprendre pour agir » - 15 professionnels formés dont 6 personnels des établissements scolaires.
Un manque d'occupation chez les jeunes, une des causes de la délinquance juvénile	Travail engagé avec l'Inspection Académique et l'Association Beauvallon sur l'accompagnement des jeunes exclus des établissements scolaires.
Des violences intrafamiliales	Financement des postes de : <ul style="list-style-type: none"> • L'assistante sociale du service "Avec Elles" • L'Intervenante Sociale en Gendarmerie
	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation d'un Spectacle "Pas seul" sur les VIF auprès de trois classes (mars et mai) 70 enfants sensibilisés.
	Une semaine sur les violences intrafamiliales (novembre 2022) : <ul style="list-style-type: none"> • Une distribution de 44000 sacs à pain dans 38 boulangeries du territoire. • Un Ciné débat à Callac (40 spectateurs). • Deux spectacles à Guingamp et à Bégard (100 personnes) • Loto des droits des femmes auprès de 4 établissements scolaires pour 340 élèves.
L'égalité H/F, un problème de société	<ul style="list-style-type: none"> • Un Ciné débat (Mon nom est clitoris) le 7 mars 2022 tout public avec l'intervention du planning familial – 52 spectateurs
Une consommation d'alcool importante /Une consommation de stupéfiants moins importante que l'alcool mais à ne pas négliger	<ul style="list-style-type: none"> • Deux conférences sur les addictions (3 mai 2022) au lycée Jules Verne à Guingamp (80 personnes). • 545 lycéens ont assisté à la représentation « Le tribunal pas banal » (du 3 au 7 octobre) – 5 lycées mobilisés. • Un spectacle « Cocktail à gogo » (du 5 au 9 décembre) 240 lycéens provenant de 5 établissements scolaires.

Un nombre important d'accidents	Deux journées sécurité routière (octobre 2022) à Bourbriac : 212 séniors et 40 personnes ont assisté aux ateliers proposés : révision du code de la route, simulateur de conduite ...
Agressions et incivilités envers les élus	12 élus ont assisté à une formation proposée par le groupement de Gendarmerie (à Paimpol le 6 décembre).

Soit 2500 personnes sensibilisées, mobilisées par les actions proposées par le CIAS et ses partenaires.

- Coordination de groupes de travail :
 - Chefs d'établissement scolaire (participation de 16 collèges et lycées au 3 RDV proposés)
 - Violences Intrafamiliales (4 rencontres programmées réunissant 12 partenaires)
 - Groupe de soutien aux victimes VIF (une quinzaine de victimes a participé à 4 rencontres)
 - 2 temps de travail Tranquillité publique à Guingamp et Paimpol.
- Financement d'actions et de dispositifs de prévention.

Le CIAS a publié un Appel à projets début 2022 pour que les promoteurs et les partenaires du territoire puissent s'inscrire dans les priorités définies dans le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

6 associations ont bénéficié d'un soutien financier (pour 12 actions ou dispositifs déployés sur le territoire de l'Agglomération).

Développement social :

Suite à la nouvelle répartition des compétences et des missions confiées au CIAS, le Conseil d'Administration a validé une feuille de route se déclinant de la manière suivante :

1. *Installation d'un Observatoire de l'Action Sociale.*
2. *Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales ».*
3. *Relais d'information avec l'Agglomération, les Institutions (CD 22) et les associations.*
4. *Soutien technique et juridique aux communes.*
5. *Organisation de conférences/de réunions thématiques.*
6. *Proposition de formations pour les élus.*
7. *Programmation d'évènements et d'actions.*
8. *Repérage et suivi des personnes en difficultés.*

- Installation de l'Observatoire de l'Action Sociale :

L'Observatoire de l'Action Sociale, instance partenariale, installé début juillet 2022, concrétise la volonté des partenaires (Maison du Département, CAF, service de l'Etat, élus communaux et administrateurs du CIAS) de travailler en réseau. Les membres ont pu échanger sur :

- La présentation des travaux réalisés pour l'élaboration de l'ABS en lien avec les compétences du CIAS.
- La préfiguration de la déclinaison locale du schéma départemental de l'animation de la vie sociale.
- L'activation d'un réseau pour la mise en place d'un forum de l'Accès au Droit.
- Programmation de temps de travail avec les CCAS et communes.

Six rencontres ont été programmées réunissant au total 26 CCAS ou communes représentés par les Présidents, Vice-présidents des CCAS et ou les adjoints aux affaires sociales.

Lors de ces temps de travail, les participants ont pu échanger ou travailler sur les thématiques suivantes :

- Réunions d'information et d'échanges (organisation des services de la Maison du Département, feuille de route du CIAS).
- Présentation de dispositifs et des programmes de prévention (Mutuelle Solidaire, Plateforme de mobilité, programme CISPDR).
- Concrétisation d'outils (annuaire des aides sociales et règlement pour l'attribution des aides facultatives).
- Recensement et besoins des élus.
- Suivi et financement de dispositifs :

Pour lutter contre le non-recours aux soins et pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles, le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité s'engager sur 3 expérimentations :

- Suivi du dispositif Mutuelle Solidaire (mise en place et relais de la communication, coordination de la logistique)
 - Co-animation d'une plateforme de mobilité (financement du dispositif, pilotage des instances, évaluation du dispositif, coordination de la logistique)
 - Délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens (accès au réseau et prise en charge des demandes de transport scolaire)
- Financement d'actions de développement social.

Le CIAS a également publié un Appel à des « Initiatives Locales de développement social » pour soutenir le développement de réponses sociales adaptées au contexte actuel.

Le CIAS a soutenu 3 initiatives locales portées par deux associations et un CCAS.

L'accueil des gens du voyage.

Le CIAS a assuré la gestion de l'accueil des gens du voyage et le suivi de la prestation de gestion avec le prestataire.

La Direction du CIAS a participé aux instances pilotées par les services de la Préfecture (Comités départementaux, groupes de travail).

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

PREND ACTE du Rapport d'Activités 2022.

VALIDE le Rapport d'Activités 2022.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes au dossier.



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,